

Association ADTC - Avis De Tempête Cévenole
La Cabanelle, 07380 Saint-Cirgues-de-Prades
adtc@laposte.net
www.adtc07.com
www.perspectivesecologiques.com



Décembre 2013: Avis De Tempête Cévenole - Bilan & Orientations

L'Assemblée Générale annuelle d'ADTC s'est tenue près d'Aubenas, ce 30 Novembre, l'occasion de faire le point sur les activités de l'association en matière de veille juridique et environnementale, nos interventions militantes et notre présence médiatique, nos initiatives en matière d'animation, et notre contribution aux dynamiques de la société civile locale.

Concernant les orientations de l'association pour les mois et l'année à venir, nous avons convenu de poursuivre notre action de défense du cadre de vie, d'élargir notre mission de veille environnementale et de lancement d'alerte, et de développer notre rôle d'animation.

Nous continuerons notre travail de positionnement et d'interpellation sur les enjeux d'environnement, de santé, de paysages et de patrimoine, aussi bien dans leur dimension locale que dans leur portée générale.

Nous poursuivrons notamment notre effort de réflexion et de proposition sur les thèmes abordés en 2013 concernant la transition énergétique, la transition écologique, la santé environnementale, et la vie démocratique.

Concrètement, cet élan sera guidé par un certain nombre d'orientations spécifiques qui ont été approuvées en Assemblée Générale. Mentionnons-en ici les principales.

Au niveau local, le périmètre d'intervention de l'association est désormais étendu à une quinzaine de communes du massif cévenol entre Aubenas et Tanargue. Ce territoire élargi reflète mieux l'origine géographique de nos adhérents et sympathisants locaux, et constitue une échelle de travail pertinente au regard des enjeux locaux qui font l'objet de nos interventions. Sur ce périmètre, nous favoriserons la convergence des intérêts et des actions des citoyens concernés.

Les questions énergétiques vont rester au cœur de nos préoccupations. Notre périmètre immédiat, de même qu'une grande partie de notre département, l'Ardèche, et de notre région, Rhône-Alpes, sont confrontés à la triple menace que constituent, pour les équilibres environnementaux, économiques et sociaux de nos territoires, l'éolien industriel, les gaz de schiste, et le risque d'atteintes aux espaces forestiers résultant de l'essor de la filière bois-énergie. Cette triple menace, cette forme de «malédiction des matières premières», doit être comprise comme s'inscrivant dans le «temps long», appelant de notre part à une vigilance permanente et prolongée.

Concernant l'éolien industriel, le dossier à charge est désormais bien étayé. L'argumentaire des opposants à cette filière est repris et amplifié par un nombre croissant d'acteurs civils et institutionnels, dans les milieux aussi bien économiques qu'environnementaux. Cette contestation commence à se faire entendre, y compris

peu à peu dans les grands médias. Or, pour l'heure, elle n'a pas été véritablement entendue. En tout état de cause, la perspective de projets éoliens locaux reste entière. Nous avons tout lieu de penser que le projet d'éoliennes géantes qui a suscité en 2011 la mobilisation de notre association se poursuit en catimini, et/ou sera réactivé une fois passées les prochaines élections municipales. Telle est en tout cas, pour les mois à venir, notre hypothèse de travail. Par ailleurs, de nouveaux projets peuvent voir le jour à tout moment dans d'autres secteurs de notre territoire.

Avec la confirmation de la loi d'interdiction de la fracturation hydraulique, la question des gaz de schiste connaît en cette fin d'année un apaisement bienvenu, mais les pressions pour exploiter cette manne souterraine persisteront, et ADTC contribuera à entretenir dans la durée la détermination de l'action militante locale.

Enfin, la filière bois-énergie, porteuse d'avenir si elle se développe dans le respect de la vocation et des contraintes du territoire, entraîne hélas également le risque d'une exploitation irraisonnée dont les effets à terme seraient dévastateurs. Nous avons constaté au cours de l'année écoulée, autour de nous, sur nos pentes cévenoles, des signes de ce nouveau risque: dégâts causés par les chantiers d'exploitation, coupes rases, annonces concernant des centrales géantes de cogénération... Notre association porte désormais le flambeau du militantisme local pour la préservation de la couverture forestière et pour une gestion forestière respectueuse de notre patrimoine environnemental et paysager.

ADTC continuera de cultiver coordination et travail en réseau avec associations et collectifs au niveau local, national et international. Outre les associations et collectifs dédiés aux enjeux environnementaux et énergétiques, nous continuerons à développer les liens et l'effort de mise en réseau entrepris ces deux dernières années avec les associations locales, notamment dans les domaines de l'agro-écologie (AMAP etc), de la mise en valeur du patrimoine, de l'animation culturelle, de l'économie sociale et solidaire, de l'initiative citoyenne, et de l'éducation populaire.

Concrètement, nous inviterons nos adhérents, nos sympathisants et l'ensemble de nos contacts à participer à deux groupes de travail qui commenceront à fonctionner dès janvier.

Le premier se focalisera sur les menaces de projet éolien local et les moyens de contrer de tels projets. Il s'agira notamment de peser sur les orientations politiques ou décisions administratives locales susceptibles de favoriser de tels projets, d'interpeller élus et institutionnels locaux dans le cadre des prochaines échéances électorales, de perfectionner nos mécanismes d'alerte et notre préparation d'actions sur le terrain, et de poursuivre notre effort de veille juridique ainsi que la diffusion d'informations à la population locale.

Le second groupe de travail s'attachera à développer les aspects d'animation locale: relations et coordination avec les autres associations de notre secteur, activités sur le terrain (sensibilisation, découverte), évènements à caractère "pédagogique" et/ou convivial.

D'autres groupes de travail sont susceptibles d'être mis en place rapidement au cours de l'année à venir, notamment sur les questions forestières.

Nous saluons d'une part le bénévolat, d'autre part l'effort financier consenti par nos adhérents et sympathisants, qui ont permis tout au long de l'année d'entretenir le dynamisme de notre association, de renforcer notre présence médiatique et notre impact sur la vie publique, et de subvenir aux aspects logistiques de notre fonctionnement. Pour 2014, l'adhésion à l'association restera basée sur une cotisation modeste (5€), au-delà de laquelle nos adhérents et sympathisants sont invités à contribuer librement. ADTC ne recherchera en 2014 ni subvention publique, ni financement institutionnel. Notre indépendance et notre liberté de parole et de positionnement resteront entières.

Pour l'heure, nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos soutiens, et souhaitons à chacune et chacun de bonnes fêtes de fin d'année.